

GRANBY MULTI-SPORTS

États financiers au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexes	16 - 23

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 301
160, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 2V6

T 450 375-4400

Aux administrateurs de
GRANBY MULTI-SPORTS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme GRANBY MULTI-SPORTS (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de commandites dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits de commandites s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de commandites, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1er janvier 2023 et 2022 et aux 31 décembre 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, l'organisme doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, l'organisme n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors services d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Granby
Le 13 mars 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125850

GRANBY MULTI-SPORTS

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Administration (annexe A)	591 174	531 523
Parcs & Édifices (annexe B)	398 553	425 138
Centre sportif Léonard-Grondin (annexe C)	794 660	704 322
Complexe sportif Artopex (annexe D)	236 795	224 298
Activités gérées par Granby Multi-Sports (annexe E)	607 604	367 083
Activités en responsabilités déléguées (annexe F)	1 194 735	765 807
Activités en partenariat (annexe G)	112 988	83 584
Projets spéciaux et événements (annexe H)	72 397	10 543
	<u>4 008 906</u>	<u>3 112 298</u>
Charges		
Administration (annexe A)	637 860	638 595
Parcs & Édifices (annexe B)	403 804	445 228
Centre sportif Léonard-Grondin (annexe C)	817 320	799 355
Complexe sportif Artopex (annexe D)	230 315	195 922
Activités gérées par Granby Multi-Sports (annexe E)	516 676	368 243
Activités en responsabilités déléguées (annexe F)	694 567	750 430
Activités en partenariat (annexe G)	112 978	82 780
Projets spéciaux et événements (annexe H)	110 292	75 482
	<u>3 523 812</u>	<u>3 356 035</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre charge	485 094	(243 737)
Autre charge		
Remboursement d'excédent aux comités	<u>(519 179)</u>	
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(34 085)</u>	<u>(243 737)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

GRANBY MULTI-SPORTS

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

					2023	2022
	<u>Affecté aux comités</u>	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Affecté à des projets spéciaux</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	345 107	271 255	48 737		665 099	908 836
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(486)	(84 886)		51 287	(34 085)	(243 737)
Investissement net en immobilisations	(79 494)	147 985		(68 491)		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(27 806)		27 806		
Affectation d'origine interne	(19 975)		(5 885)	25 860		
Solde à la fin	<u>245 152</u>	<u>306 548</u>	<u>42 852</u>	<u>36 462</u>	<u>631 014</u>	<u>665 099</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

GRANBY MULTI-SPORTS

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(34 085)	(243 737)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	86 717	69 688
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 831)</u>	
	50 801	(174 049)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>36 733</u>	360 929
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>87 534</u>	186 880
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(136 365)	(105 757)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(11 620)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(147 985)</u>	(105 757)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports affectés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>27 806</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(32 645)</u>	81 123
Encaisse au début	<u>1 011 713</u>	930 590
Encaisse à la fin	<u>979 068</u>	1 011 713

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

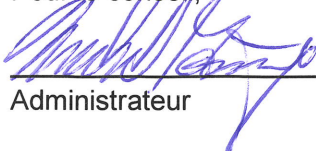
GRANBY MULTI-SPORTS**Situation financière**

au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	979 068	1 011 713
Autres débiteurs	46 152	30 732
Apports à recevoir	148 480	145 050
Frais payés d'avance	32 460	19 800
	<u>1 206 160</u>	<u>1 207 295</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	332 523	271 255
	<u>1 538 683</u>	<u>1 478 550</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	618 221	566 858
Produits reportés	226 013	246 593
Apports reportés (note 7)	37 460	
	<u>881 694</u>	<u>813 451</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	25 975	
	<u>907 669</u>	<u>813 451</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectations internes		
Affecté aux comités	245 152	345 107
Investi en immobilisations	306 548	271 255
Affecté à des projets spéciaux	42 852	48 737
Non affecté	36 462	
	<u>631 014</u>	<u>665 099</u>
	<u>1 538 683</u>	<u>1 478 550</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

GRANBY MULTI-SPORTS

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de planifier, promouvoir, coordonner et administrer les activités physiques et sportives pour la Ville de Granby. Au sens des lois fédérales et provinciales de l'impôt sur le revenu, il est un organisme à but non lucratif exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er janvier 2023, l'organisme aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme qui font encore l'objet ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant l'organisme à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenue;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

GRANBY MULTI-SPORTS

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Autres produits

Les autres produits provenant des activités et de commandites sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les activités ont eu lieu, que le prix des activités est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de location de salles et de terrains sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les montants encaissés qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

GRANBY MULTI-SPORTS

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers et toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtisses	20 ans
Améliorations locatives	10 ans
Accessoires de sports, équipements électroniques, matériel roulant et mobilier	5 ans
Matériel informatique, équipements de maintenance et costumes	3 ans
Équipements récréatifs	2 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS ET OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN APPARENTÉ

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits et autres produits		
Apports		
Ville de Granby (a) (b)		
Contribution annuelle	1 713 579	1 675 787
Politique de tarification familiale	266 111	170 867
Autres contributions	1 558 267	1 084 095
Activités	107 225	14 793
Commandites	47 300	18 279
Location de salles et de terrains	162 909	116 799
Autres	153 516	31 678
Charges		
Ville de Granby (a) (b)		
Location - Centre sportif Léonard-Grondin	79 754	68 068
Location - Complexe sportif Artopex	87 429	27 410
Autres charges	60 629	59 291
Amortissement des immobilisations corporelles	86 717	69 688
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 831	-

GRANBY MULTI-SPORTS**Notes complémentaires**

au 31 décembre 2023

(a) La Ville de Granby exerce un contrôle sur l'organisme. Au cours de l'exercice, la Ville de Granby a également fourni des locaux à l'organisme sans recevoir de contrepartie en échange.

(b) Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	Valeur comptable nette \$
Terrains	21 800		21 800
Bâtisses	186 593	122 777	63 816
Améliorations locatives	168 260	90 904	77 356
Accessoires de sport	138 867	130 582	8 285
Équipements électroniques	202 588	170 902	31 686
Matériel roulant	85 826	68 404	17 422
Mobilier	74 616	32 240	42 376
Matériel informatique	185 366	178 231	7 135
Équipements de maintenance	77 902	67 840	10 062
Costumes	2 809	1 397	1 412
Équipements récréatifs	95 667	56 114	39 553
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	11 620		11 620
	1 251 914	919 391	332 523
			271 255

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Association hockey jeunesse de Granby	168 946	132 933
Cosmos de Granby	122 010	
Ville de Granby	74 173	88 912
Autres	110 183	143 750
Salaires à payer	80 001	82 918
Charges sociales à payer	46 230	88 749
Taxes à la consommation à payer	16 678	29 596
	618 221	566 858

7 - APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Contribution du Gouvernement du Québec		
Solde au début		
Montant encaissé pendant l'année	50 000	
Montants constatés aux résultats	(12 540)	
Solde à la fin	37 460	-

GRANBY MULTI-SPORTS

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

8 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres débiteurs et apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des autres débiteurs et apports à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse	979 068	1 011 713
Autres débiteurs	46 152	30 732
Apports à recevoir	148 480	145 050
	<u>1 173 700</u>	<u>1 187 495</u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2023 et 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

GRANBY MULTI-SPORTS

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

8 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers de l'organisme, composés uniquement des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement, sont de moins de six mois.

9 - ENGAGEMENTS

L'organisme a conclu une entente pour l'entretien de patinoires extérieures échéant en mars 2024. Les paiements exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à un maximum de 45 000 \$.

L'organisme s'est engagé, d'après des ententes pour l'entretien du Centre sportif Artopex, à verser une somme minimum de 6 150 \$. Ces ententes échoient en mars 2024 et en août 2024.

L'organisme a conclu une entente avec la Ville de Granby en vertu de laquelle tout actif net non affecté supérieur à 100 000 \$ soit remboursé à la Ville de Granby.

10 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués, au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont les suivants :

- Les produits et charges des activités gérées par Granby Multi-Sports ont été diminués respectivement de 94 655 \$ et 158 080 \$, les produits et charges des activités en responsabilités déléguées ont été diminués respectivement de 1 207 \$ et 2 858 \$, les produits et les charges du Centre sportif Léonard-Grondin ont augmenté respectivement de 1 735 \$ et 2 676 \$, les produits et les charges des activités en partenariat ont augmenté respectivement de 83 584 \$ et 82 780 \$, les produits et les charges de projets spéciaux et événements ont augmenté respectivement de 10 543 \$ et 75 482 \$;
- Un montant de 243 930 \$ des apports à recevoir a été reclassé en diminution des taxes à la consommation à payer de 20 987 \$ et en diminution des produits reportés de 222 943 \$.

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE A

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION				
Administration	591 174	630 148	531 523	634 317
Camion		7 712		4 278
	591 174	637 860	531 523	638 595
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(46 686)		(107 072)

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE B

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
PARCS & ÉDIFICES				
Patinoires extérieures	64 144	69 502	72 428	94 099
Parc Daniel-Johnson	99 349	98 082	134 220	134 050
Traçage de lignes - terrains de soccer			18 940	18 671
Entrepôt	1 008	174	984	186
Pavillon Parc Dubuc	43 571	42 645	37 867	36 797
Loisirs Immaculée Conception de Granby Inc.	13 885	13 886	4 170	5 808
Pavillon Parc Poitevin	24 400	23 718	11 722	12 639
Stade Napoléon-Fontaine	36 473	35 590	39 296	39 841
Centre Louis-Choinière	33 122	32 561	37 838	42 968
Centre récréatif l'Assomption	23 445	30 158	23 607	24 571
Parc Jean-Yves Phaneuf	6 840	6 282	8 481	7 582
Parc Terry-Fox	44 785	44 593	24 624	24 141
Parc Lussier	7 531	6 613	10 961	3 875
	398 553	403 804	425 138	445 228
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(5 251)		(20 090)

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE C

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
<i>CENTRE SPORTIF LÉONARD-GRONDIN</i>				
Centre sportif Léonard-Grondin	794 660	817 320	704 322	799 355
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(22 660)		(95 033)

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE D

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
COMPLEXE SPORTIF ARTOPEX				
Complexe sportif Artopex	236 795	230 315	224 298	195 922
Excédent des produits par rapport aux charges		6 480		28 376

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE E

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS GÉRÉES PAR GRANBY MULTI-SPORTS				
Sports en gymnase	49 659	40 991	29 322	33 111
Arts martiaux	12 375	7 150	2 037	2 388
Proshop	15 215	20 418		
Patinage	2 585	1 723	2 051	1 190
Escrime	7 588	5 617	5 051	3 543
Judo	30 237	20 196	20 524	14 342
Pétanque intérieure	9 795	8 404		
Planches et roues	20 210	18 712	6 157	5 929
Course à pied	11 594	9 153	4 139	3 836
Gymnastique	179 759	144 692	106 748	101 223
Exercices physiques	96 342	81 892	65 687	66 740
Exercices doux	107 023	104 053	84 976	92 511
Aînés actifs	59 661	49 964	39 185	40 572
Tennis de table	5 561	3 711	1 206	2 858
	607 604	516 676	367 083	368 243
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		90 928		(1 160)

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE F

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS EN RESPONSABILITÉS DÉLÉGUÉES				
Centre de tir Roger Leroux	155 057	133 852	127 095	97 925
Patinage artistique	199 249	173 941	112 762	121 025
Pétanque intérieure			8 206	6 777
Pétanque extérieure	3 755	4 026	2 946	2 058
Soccer	656 253	232 174	375 123	380 590
Baseball	70 829	68 114	61 433	66 946
Grand défi de Granby	14 943	14 899	18 701	17 290
Pickleball	80 321	54 042	50 041	49 791
Grande Marche de Granby	14 328	13 519	9 500	8 028
	1 194 735	694 567	765 807	750 430
Excédent des produits par rapport aux charges		500 168		15 377

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE G

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS EN PARTENARIAT				
Entraînement fonctionnel	9 111	9 111		
Mini-basket	25 633	25 633	19 704	19 704
Parcours Ninja	15 471	15 471	18 140	18 448
Athlétisme	21 408	21 408	20 392	20 199
Volleyball de plage	16 146	16 146	14 676	14 676
Disque golf	1 592	1 592	365	334
Ultimate frisbee	4 483	5 266	1 052	130
Multi-Sports	9 171	9 199		
Entraînement badminton	756	756		
Golf	9 077	8 256	7 465	7 499
Tennis	140	140	1 790	1 790
	112 988	112 978	83 584	82 780
Excédent des produits par rapport aux charges		10		804

GRANBY MULTI-SPORTS**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE H

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
<i>PROJETS SPÉCIAUX ET ÉVÉNEMENTS</i>				
Projets spéciaux	39 876	77 773	10 543	75 482
Budget jeunesse - Skatepark	12 045	12 045		
Budget jeunesse - Snowpark	11 176	11 176		
Patine-don	9 300	9 298		
	72 397	110 292	10 543	75 482
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(37 895)		(64 939)